



Invitation

Pointe-Lévy

2018

**Samedi 27 octobre 2018**

**Juvénat Notre-Dame**

30, rue du Juvénat

Lévis (secteur Saint-Romuald)

QC G6W 7X2

Aux superviseurs, directeurs techniques, entraîneurs, athlètes, parents et amis, vous êtes cordialement invités à participer à notre Invitation Pointe-Lévy. Il s'agit d'une compétition interrégionale.

Date de la compétition	Date limite d'inscription
Samedi 27 octobre 2018	Mercredi <b>24 octobre</b> 2018 (minuit) Aucune inscription sur place <b>Limite de 300 inscriptions</b>

Modalités d'inscription	
<p align="center"><b>Coûts</b></p> <p><b>Membres de la F.Q.T.: 35\$ - 45\$</b> Voir sommaire des inscriptions</p>	<p><u>Vous devez <b>obligatoirement</b> vous inscrire via le site Web de la Fédération québécoise de taekwondo <a href="http://www.taekwondo-quebec.ca">www.taekwondo-quebec.ca</a></u></p> <p><b>N.B. Le poids (kg) est obligatoire sur les formulaires d'inscription et lors de l'inscription en ligne.</b></p>
<p><b><u>Paiement et formulaires :</u></b> Vous devez nous faire parvenir par courrier le sommaire des inscriptions, l'enregistrement des entraîneurs et accompagnateurs avec le paiement complet. Chèque ou mandat poste payable à : <b>Club de taekwondo Pointe-Lévy</b></p>	
À l'adresse suivante :	Invitation Pointe-Lévy / inscriptions 205 Rue Monseigneur-Bourget, Lévis (QC) G6V 6Z9

Informations sur la compétition	
<b>Lieu</b>	Juvénat Notre-Dame 30, rue du Juvénat Lévis (secteur Saint-Romuald) QC G6W 7X2
<b>Admission</b>	Adultes : 8\$ Enfants 5 à 12 ans : 4 \$ Enfants 5 ans et moins : Gratuit
<b>Informations supplémentaires</b>	<p><b>Téléphone :</b> (418) 833-5110 poste 3182 (répondeur) <b>Courriel :</b> <a href="mailto:info.tkdlevis@gmail.com">info.tkdlevis@gmail.com</a></p> <p><b><u>Nous vous encourageons à utiliser le courriel pour toute communication</u></b></p>

### ▶ ACCRÉDITATION

La carte d'accréditation est obligatoire pour accéder à l'aire d'échauffement ou à l'aire de combat. Les cartes d'accréditation seront produites pour les personnes dûment enregistrées (participants, entraîneurs, accompagnateurs) et seront distribuées le matin avant le début de la compétition.

### ▶ ACCÈS À L'AIRE DE COMBAT

L'accès à l'aire de combat est strictement réservé aux athlètes et entraîneurs accrédités par clubs dûment enregistrés. L'aire d'échauffement est accessible aux accompagnateurs dûment enregistrés. Les athlètes qui ont terminé leurs combats sont invités à quitter l'aire de combat. Ces mesures visent à assurer la meilleure visibilité possible aux spectateurs. Tout manquement annulera votre droit d'accès.

### ▶ ENTRAÎNEURS

Les entraîneurs québécois doivent être accrédités par la Fédération Québécoise de Taekwondo. Une tenue vestimentaire appropriée est exigée. La préinscription est obligatoire (un seul formulaire par école). Nous recommandons la présence de 1 entraîneur pour 5 athlètes.

### ▶ REMBOURSEMENT

Aucun remboursement des frais d'inscription, excepté si aucun combat ne peut être offert à un participant présent.

### ▶ ÉPREUVES

Combat seulement, simple élimination, **combat pour la médaille de bronze**.

### ▶ CATÉGORIES

Ceintures jaune à rouge barre noire, U7, U9, jeune, cadet, junior, senior et 35 +. Les ceintures noires de niveau récréatif sont des athlètes qui ne participent pas aux compétitions de sélection en vue des championnats canadiens ou de niveau supérieur.

### ▶ PESÉE

Les entraîneurs doivent peser leurs athlètes à leur Club et inscrire le poids lors de l'inscription en ligne. Le jour de la compétition, les athlètes seront pesés si une vérification est nécessaire, selon l'horaire à paraître. Suivant les règlements de la Fédération Québécoise de Taekwondo.

### ▶ CONSOLIDATION

La consolidation consiste à monter un athlète dans une division de ceinture ou de poids supérieure lorsqu'aucun adversaire ne peut lui être assigné dans sa

division. La consolidation se fait suivant les règlements de la Fédération Québécoise de Taekwondo et requiert l'accord de l'entraîneur de l'athlète concerné. Toutefois, aucune consolidation d'une division sans contact au visage ne peut être faite vers une division où le contact au visage est permis.

## Groupes d'âge

## Divisions de ceintures

Groupe d'âge	Année de naissance	Division	Division	Division	Division
<b>Ceinture de couleur</b>		<b>D4</b>	<b>D3</b>	<b>D2</b>	<b>D1</b>
U7	2013-2012	Jaune	Verte	Bleue	Rouge
U9	2011-2010	Barre verte	Barre bleue	Barre rouge	Barre noire
Jeune / Poom C	2009-2008				
Cadet / Poom B	2007-2006-2005				
Junior / Poom A	2004-2003-2002				
Senior	2001-1984				
35 & +	1983 et moins				

## HORAIRE DE LA COMPÉTITION

CATÉGORIE	PESÉE	DIVISION	COMBAT
<b>U7</b>	<b>8h30</b>	<b>9h00</b>	<b>9h30</b>
<b>U9 Jaune</b>	<b>8h45</b>	<b>9h15</b>	<b>9h45</b>
<b>U9 Autres</b>	<b>9h00</b>	<b>9h30</b>	<b>10h15</b>
<b>JEUNES Jaune – Verte</b>	<b>9h30</b>	<b>10h00</b>	<b>10h30</b>
<b>JEUNES Bleue – Rouge – Poom C</b>	<b>10h15</b>	<b>10h45</b>	<b>11h15</b>
<b>CADETS Jaune</b>	<b>11h15</b>	<b>11h45</b>	<b>12h15</b>
<b>CADETS Verte</b>	<b>11h30</b>	<b>12h00</b>	<b>12h30</b>
<b>CADETS Bleue</b>	<b>12h00</b>	<b>12h30</b>	<b>13h00</b>
<b>CADETS Rouge – Poom B</b>	<b>12h30</b>	<b>13h00</b>	<b>13h30</b>
<b>JUNIORS Couleurs – Poom A</b>	<b>13h00</b>	<b>13h30</b>	<b>14h00</b>
<b>SENIORS et 35+</b>	<b>13h30</b>	<b>14h00</b>	<b>14h30</b>
Horaire officiel sera confirmé 48 heures avant la compétition sur le site de la FQT			
	-	-	-

## Durée de combats

Divisions	Groupes d'âge	Rondes	Durée (secondes)	Repos (secondes)
Toutes	U7 & U9	2	60	30
Toutes	Jeune	3	60	30
Toutes	Cadet	3	60	30
Toutes	Junior	3	60	30
Toutes	Senior	3	60	30
Toutes	Senior 35 +	3	60	30

PLASTRONS ÉLECTRONIQUES : 3 rondes de 60 secondes et 30 secondes de repos

## ▶ ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

- L'athlète doit fournir son propre équipement.
- Le dobok complet avec la ceinture de couleur reconnue par la F.Q.T.
- Plastron réversible (bleu ou rouge), de grandeur appropriée et du modèle couvrant les épaules et le dos du participant.
- Casque blanc ou de même couleur que le plastron.
- Protecteur buccal (transparent ou blanc) obligatoire à partir de la catégorie de CADET (pour les couleurs) et pour toutes les ceintures POOM et DAN.
- Protège avant-bras, sous le dobok. Les protecteurs en coton sont permis pour les groupes d'âge U7, U9 seulement.
- Les gants de protections approuvés ou équivalent WT (blanc ou couleur assortie à celle du plastron) pour toutes ceintures POOM et DAN. Les gants ITF ou style boxe ne sont pas permis.
- Coquille sous le dobok (hommes et femmes).
- Protège tibia, sous le dobok. Les protecteurs en coton ne sont pas permis.
- Protège pied couvrant le dessus du pied obligatoire pour tous. Les chaussons sont permis. Les protecteurs ITF ne sont pas permis.
- Pour les catégories JEUNE, CADET, JUNIOR, SENIOR ET 35+, ceintures jaunes à noires, les chaussons pour plastrons électroniques de marque Daedo sont obligatoires. Les plastrons électroniques sont fournis par la F.Q.T. pour ces groupes d'âges et de division.

## ▶ ÉQUIPEMENTS ACCEPTÉS

Seuls les équipements approuvés par la W.T. et la F.Q.T. sont autorisés lors d'une compétition. D'autres équipements sont autorisés pour une protection supplémentaire tels que :

- Protection d'avant-bras, sous le dobok, avec protège coude.
- Protection pour les genoux, sous le dobok, doit être en tissu, sans parties en métal ni en plastique.

Tous vêtements religieux qui ont reçu l'approbation de la Fédération Mondiale de Taekwondo sont désormais tolérés sous le casque et l'uniforme.

## ▶ ÉQUIPEMENTS REFUSÉS

- Tous colliers, bracelets, montres, bagues, piercings avec attache de métal doivent être enlevés, sans exception.
- Les souliers d'entraînement ne sont pas acceptés pour les combattants.

## ▶ LUNETTES

Seule la lunette de sport sécuritaire est autorisée (style squash, verre et monture en plastique "arrondie"). Il est noté que toutes lunettes de type conventionnel seront refusées.

Dans le cas qu'un compétiteur ne peut combattre sans ses lunettes personnelles et n'ayant pas de lunette de sport sécuritaire : il ne va pas combattre et il sera déclaré perdant (si sa catégorie a déjà commencé à combattre). L'organisation n'aura pas à rembourser ses frais d'inscription.

► **CONTACT AU VISAGE**

**AUCUN CONTACT AU VISAGE N'EST PERMIS POUR LES COMPÉTITIONS RÉCRÉATIVES**

**INFORMATIONS**

Les catégories qui auront accès aux plastrons électroniques sont : Jeune, Cadet, Junior, Senior et 35+ ceinture Jaune à Noire.

Les règlements de la Fédération Québécoise de Taekwondo du Québec s'appliquent.

**Sommaire des inscriptions de votre club**

Nom du club : \_\_\_\_\_

Nom de l'entraîneur : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Nombre d'athlètes plastron régulier</u> _____ Athlètes U7, U9 X 35,00 \$ = _____</li></ul>
---

<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Nombre d'athlètes plastron électronique</u> _____ Athlètes Jeune, Cadet, Junior, Senior, 35+ X 45,00\$ = _____</li></ul>
---

**Total : \_\_\_\_\_ athlètes      Reportez le montant total : \_\_\_\_\_ \$**

<b>Adresse de retour :</b>	Club taekwondo Pointe-Lévy
----------------------------	----------------------------

Invitation Pointe-Lévy/inscriptions 205, rue Monseigneur-Bourget Lévis (QC) G6V 6Z9
---

**Aucun remboursement après le vendredi 26 octobre 2018.**

**Enregistrement des entraîneurs et  
des accompagnateurs de votre club**

**Les entraîneurs attirés respectivement pour vos athlètes :**

1 entraîneur pour 5 athlètes

Nom	Grade	Numéro de téléphone

**Deux accompagnateurs par club permis à l'aire de réchauffement  
seulement (inscription obligatoire)**

Nom

Entraîneur en chef :

---

Numéro de téléphone :

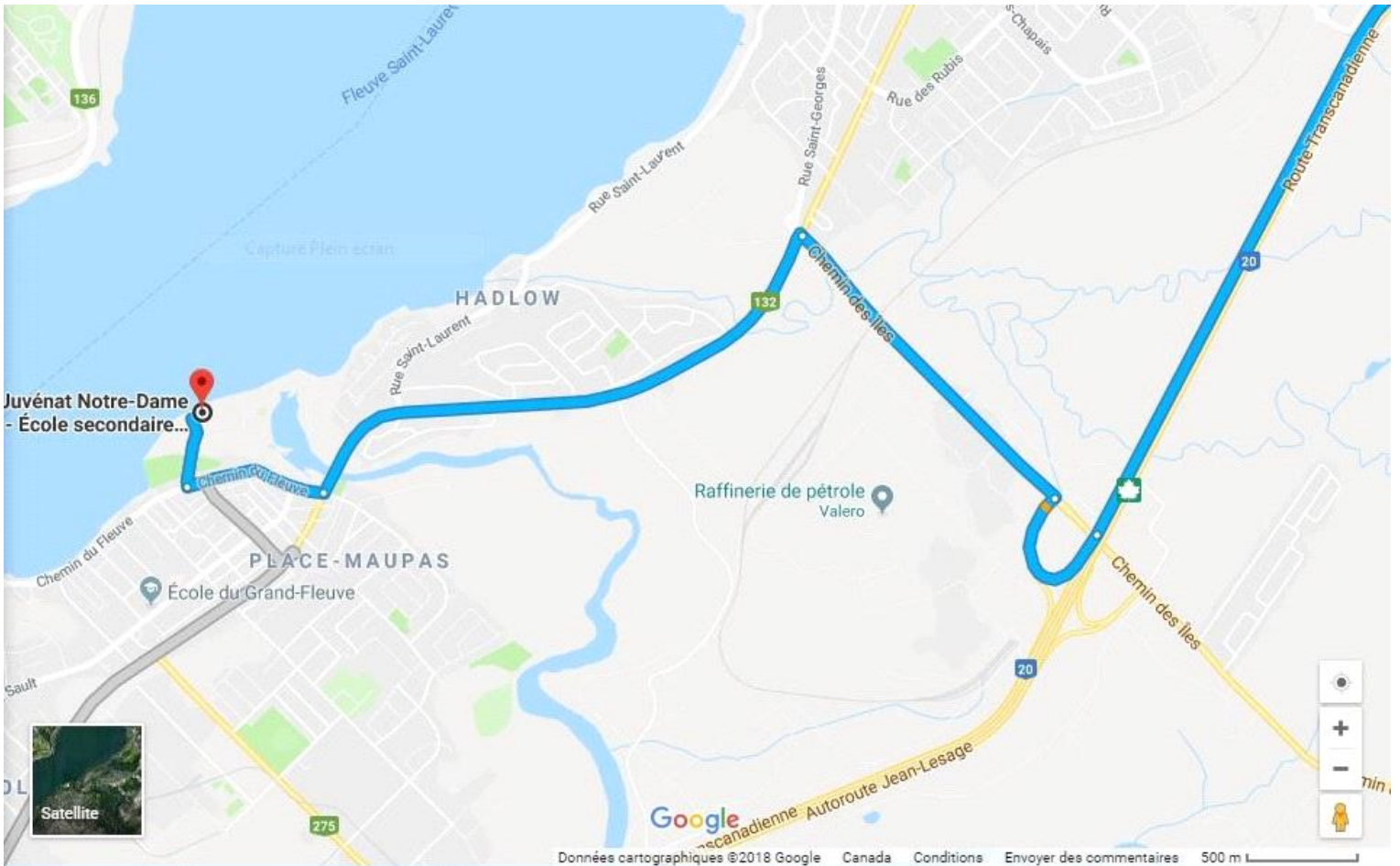
---

Nom du club :

---

# Trajet pour le Juvénat Notre-Dame

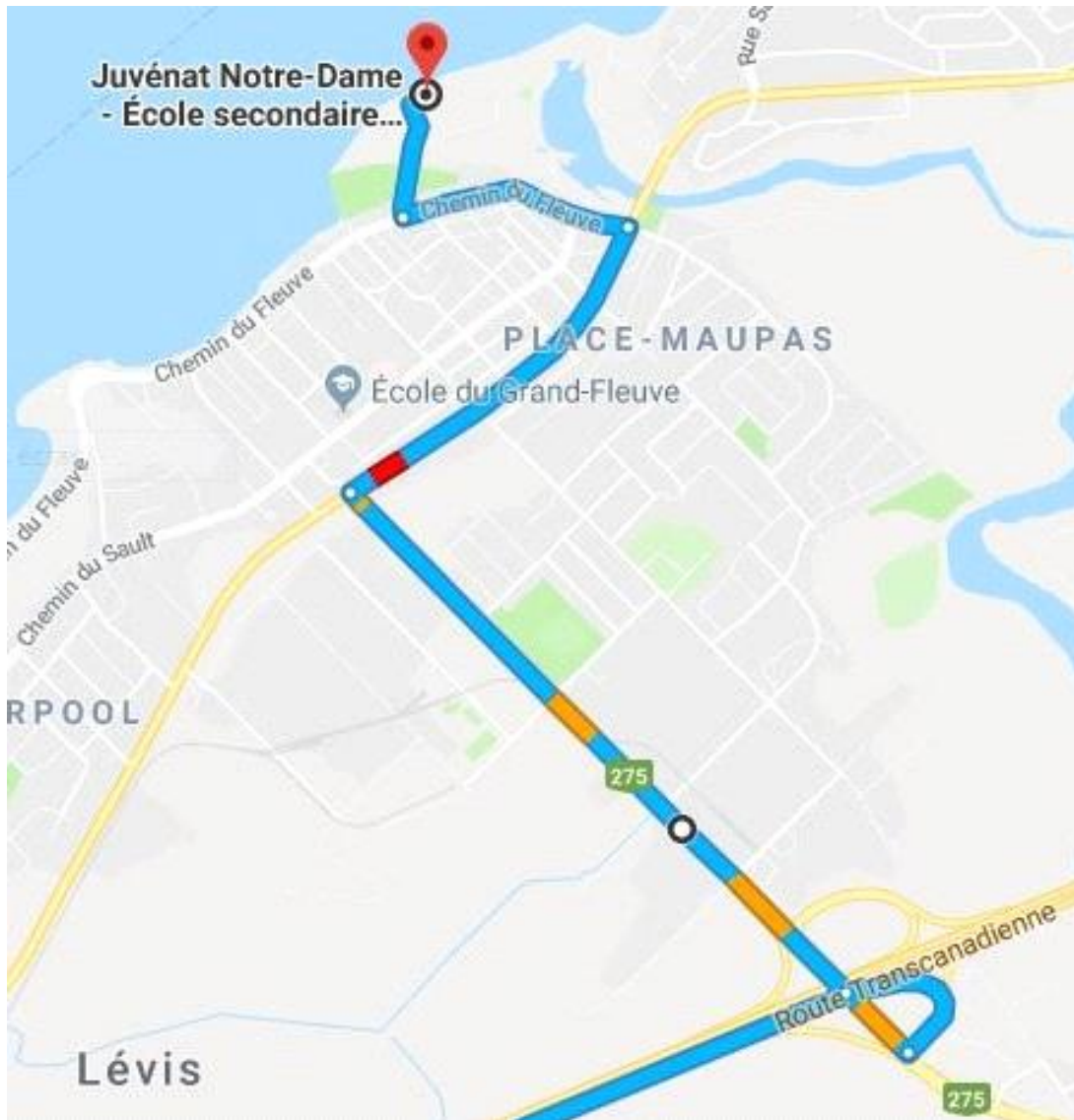
À partir de Rivière-du-Loup



- Suivre Autoroute 20 O en direction de Chemin des Îles à Lévis. Prendre la sortie 321 de l'Autoroute 20 O
- Continuer sur Chemin des Îles. Prendre Boulevard Guillaume-Couture/QC-132 O en direction de Rue du Juvénat à Les Chutes-de-la-Chaudière-Est
- Juvénat Notre-Dame - École secondaire privée, Lévis  
30, rue du Juvénat, Saint-Romuald, QC G6W 7X2



## À partir de Montréal ou de Québec



- Prendre Route Transcanadienne/Autoroute 20 E en direction de l'Avenue Taniata/QC-275 N à Les Chutes-de-la-Chaudière-Est, Lévis. Prendre la sortie 318 de Route Transcanadienne E/Autoroute 20 E
- Continuer sur l'Avenue Taniata/QC-275 N. Prendre Boulevard Guillaume-Couture/QC-132 E en direction de Rue du Juvénat
- Juvénat Notre-Dame - École secondaire privée, Lévis  
30, rue du Juvénat, Saint-Romuald, QC G6W 7X2

### Hébergement

Nous vous suggérons de visiter le site de Choice Hotels, pour la Ville de Lévis.

